

Mais que dis-je ? N'est-ce pas assez qu'on cite le Sr. Hérault Lieutenant de Police à Paris ? En voilà certainement de reste pour repaître la crédulité. Et moi, quoique je sache qu'on ne s'en rapporte pas toujours à la vérité, je n'ai d'autre témoignage à rendre. Elle fait toutes mes preuves. Cependant je ne crois pas que ce Magistrat soit un des Correspondans des Auteurs de nouvelles. Ses occupations sont plus nobles & plus utiles. Je sçai que son tems est mieux rempli.

Quoiqu'il en soit ; & que la Relation que je donne soit même forgée & sortie de mon cru, il est toujours vrai que l'idée de la Société que je donne au Lecteur, est belle, sage & digne de l'homme. C'est un Roman si l'on veut. Qu'importe, dès qu'il conduit à la vertu, & par conséquent à la félicité.

Les Francs-Maçons s'assemblent ordinairement trois fois la semaine & à des heures où chacun, libre d'affaires, peut avoir l'esprit tranquille. La Sale d'Assemblée qu'ils nomment Loge, est toujours dans un Cabaret, où en payant on est Maître avec moins d'embaras que chez soi. Personne n'y entre que les Associés, hors le tems même de l'assemblée. Cette Sale est précédée d'une Antichambre, où chaque Confrere dispose d'une petite armoire, pour y ferret les nipes & l'instrument qu'il doit prendre avant d'entrer dans l'assemblée. Un Portier gagé a soin de mettre tout en état, avant l'heure. Les préparatifs n'en sont pas grands. Du feu dans la saison ; une table couverte d'un tapis avec un seuil d'étain ou même d'argent, selon les facultés de la loge, où nagent des verres très-propres ; deux bassins, l'un pour des pipes, l'autre pour du tabac haché ; quatre flambeaux & des chaises rangées